

Département de la Corrèze

COMMUNE DE BRANCEILLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

JEUDI 16 MAI 2024 A 20H30

Etaient présents : SABATIER Sabine – GIBERT Richard – LEYMAT Philippe – LACOSTE Guy – TOCABEN Ronald – RHODDE Swany – SOUSTRE Mickael – DELECROIX Jean-Luc – MOURIGAL Céline – PEINEAU Isabelle.

Absent excusé : AUZEL David.

Il n a pas été fait de procuration.

Secrétaire de séance : PEINEAU Isabelle

La séance est ouverte à 20h35 par Sabine SABATIER, maire.

.....

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 8/04/2024

Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze

-Modification des statuts

-Adhésion au SIG « système d'information géographique »

Corrèze bouclier énergétique - Panneaux photovoltaïques.

- Signature d'un bon de commande pour étude de potentiel photovoltaïque.

Projet de travaux école élémentaire.

Convention d'Assistance Technique (AMO) avec Corrèze Ingénierie – Aide à la décision.

RGPD : Sécurisation des données (Sauvegarde externalisée) et de l'adresse mail de la mairie.

- Convention avec AMEDIA

Questions Diverses :

- Elections Européennes : préparation de la journée

- Assainissement : participation au coût des travaux de raccordement pour les nouveaux abonnés.

- Rapport de la cour des comptes (communauté de communes Midi Corrézien).

.....

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2024

Le procès- verbal est adopté à l'unanimité.

Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze

- Demande de **modification des statuts** : 214 communes sont concernées par ces changements de statuts et doivent prendre une délibération pour les valider. Modification de l'article 2, modification de l'article 4 (éclairage public), compétence en matière de transition énergétique et écologique, compétence d'achat d'énergie (coût moindre par regroupement de communes), mise en commun des moyens et accessoires, information géographique.

Vote pour la validation de ces nouveaux statuts : unanimité

Jean-Luc Delecroix dit que si c'est eux qui doivent agir sur l'éclairage de la commune on va les relancer afin d'activer l'application et faire les travaux nécessaires sur les lampadaires défectueux de la commune.

- **Adhésion au Système d'Information Géographique.** LA FDEE met à disposition une plateforme informatique capable d'organiser et de présenter des données géoréférencées. Cette adhésion est gratuite

Vote : unanimité

Corrèze bouclier Energétique – Panneaux photovoltaïques.

Madame le Maire présente dans le cadre du groupement départemental de commande d'études de projet photovoltaïque les 2 prestataires retenus par le département. Des panneaux pourraient être posés sur les toits du séchoir, de l'atelier et de la salle des fêtes.

Le cabinet Horus se chargera des études de potentiel qui permettront d'évaluer les productibles possibles pour chaque bâtiment et de préciser les scénarios de destination de notre production : coût 3 600 €HT

La SIGMA se chargera des études de structure qui sont une vérification préalable de la faisabilité technique sur les bâtiments existants et plus particulièrement s'il s'agit d'ERP : coût 3 000 €HT

Le contact de cette étude est Monsieur Peyrat.

Le coût sera de 7920 euros TTC.

Les travaux sur les toitures en ardoise n'ont pas été retenus pour des raisons techniques.

Vote pour lancer le bon de commande : Unanimité

Projet travaux école élémentaire

Le département a été contacté pour une aide à la décision (AMO) qui sera présentée à la mairie courant juin.

C'est Corrèze Ingénierie qui fait l'étude et Madame Granet est notre contact.

Jean-Luc Delecroix présente le projet :

- Quelle est la meilleure façon d'isoler l'école (intérieure ou extérieure)
- Ne faudrait-il pas agrandir (à peu près 40 m carrés) et créer un hall d'accueil, du stockage ,un bureau pour la directrice et de meilleures conditions de travail.
- Avoir une réflexion sur l'avenir et le devenir de ce bâtiment si un jour l'école venait à fermer.

Au retour de cette étude les commissions école et bâtiments seraient réunies afin de suivre au mieux ce dossier.

Cette étude a un coût de 1800 euros TTC

Demande de convention, vote : Unanimité

La mairie contactera aussi le CAUE qui peut proposer une aide pour le réaménagement de la cour de récréation. L'étude pourrait se faire sur plusieurs mois en collaboration avec l'enseignante et les élèves.

RGPD : sécurisation des données (sauvegarde externalisée) et de l'adresse mail de la mairie

Le site internet de la mairie et son adresse mail ne sont pas parfaitement sécurisés.

Afin de garantir la sécurité et la conservation des informations et pour répondre aux Règlement Général sur la Protection des Données, Monsieur GIBERT présente un devis de AMEDIA qui

- propose une sauvegarde externe sur disque dur pour 335 euros HT
- une récupération du nom de domaine de la mairie et la création d'une adresse mail professionnelle pour 150 euros HT

Nous ne passerions plus par l'opérateur Orange pour la messagerie.

Le coût total serait de 485 euros HT.

A cela s'ajoutera :

Un forfait abonnement sauvegarde externe : 9 euros /mois

Un forfait nom de domaine et hébergement : 8,90 euros/mois

Total abonnement par mois : 17,90 euros

Convention avec AMEDIA ,Vote : Unanimité

Nous devons réfléchir à quoi nous voulons que notre site internet ressemble et ce que nous voulons y mettre.